



Plaimpied-Givaudins Badminton
Chez M. Christophe LEMERLE
24B, boulevard Chanzy – 18000 Bourges
Tél : 06 63 67 82 98



Règlement particulier

Bad In Plaimpied 3

Séries R4 à NC sous forme de TOP

27 et 28 avril 2024

1. Le tournoi est autorisé par la FFBAD sous le numéro [XXXXX] et se déroule selon les règles fixées par elle (Règlement Général des Compétitions).
2. Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et posséder une licence l'autorisant à jouer en compétition le jour du tirage au sort.
3. La compétition est ouverte à l'ensemble des licenciés à la FFBAD, des catégories minimales à vétérans. Les joueurs mineurs doivent être accompagnés d'un adulte responsable à tout instant.
4. Les tableaux proposés sont le simple homme, le simple dame, le double hommes, le double dames et le double mixte dans les séries R4 à NC sous forme de top. Les tableaux seront décomposés en séries de 1 à x. La répartition dans les séries sera faite en fonction du CPPH des joueurs/paires à la date du 13 avril 2024 de manière à faire des tableaux les plus homogènes possibles. Le nombre de séries pourra être limité à 5 et les tableaux pourront être limités à 12 joueurs/paires par série. Une liste d'attente constituée des joueurs non retenus sera dressée pour chaque série.
5. Les inscriptions se font uniquement sur le site BadNet et le paiement obligatoirement en ligne également (les frais sont pris en charge par le club organisateur). Ces inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée (inscription et paiement), séparément pour chaque série. Pour les doubles, c'est celle du dernier inscrit de la paire qui est prise en compte. La date limite d'inscription est fixée au 18 avril 2024.
6. La compétition sera limitée à 120 joueurs. Si possible, des places supplémentaires pourront être ouvertes.
7. Les joueurs peuvent s'inscrire dans deux tableaux au maximum et peuvent s'inscrire avec X. L'inscription en simple et mixte n'est pas autorisée.
8. Les frais d'inscription sont de 16€ pour un tableau et 21€ pour deux tableaux.
9. Les tableaux seront si possible composés d'une phase de qualification en poule suivie d'une phase finale en élimination directe. L'organisateur se réserve le droit de regrouper ou supprimer certaines séries si nécessaires.
10. Les simples et les mixtes commenceront le samedi et pourront se terminer le dimanche. Les doubles seront joués le dimanche.
11. Le GEO de la compétition sera Hoa-Ming Saiphou.
12. Le juge-arbitre de la compétition sera Cecilia Raymond.
13. Le tirage au sort des tableaux aura lieu le 20 avril 2024.
14. Les matchs seront joués en 2 sets gagnants de 21 points.
15. Le volant officiel du tournoi est le Lining A+60. Il sera en vente dans la salle et utilisé en cas de désaccord entre les joueurs. Les volants sont à la charge des joueurs sauf pour les finales où ils seront fournis par l'organisateur.



ma **MAISON**
idéale immo
L'immobilier à votre image !



Plaimpied-Givaudins Badminton - 24B, boulevard Chanzy – 18000 Bourges
Mail : pgbad18@gmail.com - Site Internet : pgbad18.wixsite.com/pgbad18

N'imprimez ce document que si nécessaire – Ne le jetez pas sur la voie publique – Pensez à trier vos déchets



Plaimpied-Givaudins Badminton
Chez M. Christophe LEMERLE
24B, boulevard Chanzy – 18000 Bourges
Tél : 06 63 67 82 98



16. Chaque participant doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait non justifié (voir règlement des forfaits). En cas de forfait, le joueur devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et devra fournir les justificatifs nécessaires dans les délais impartis.
17. En cas de désistement avant le tirage au sort, les droits d'inscription seront remboursés. Après le tirage au sort, seuls les forfaits justifiés seront remboursés. Dans les autres cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
18. Les joueurs se feront pointer dès leur arrivée dans la salle, au moins 1 heure avant le début de leur premier match. Un joueur souhaitant s'absenter de la salle, devra prévenir la table de marque ainsi que le juge-arbitre.
19. Les joueurs disposeront de 3 minutes entre l'appel de leur match et le début de celui-ci. Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec l'ensemble du matériel nécessaire à celui-ci.
20. Passé un délai de 5 minutes après l'appel de son match, un joueur (ou une paire) non présent sur le terrain pourra être disqualifié par le juge-arbitre.
21. Les joueurs devront porter une tenue conforme à la réglementation en vigueur.
22. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.
23. L'accès au plateau de jeu sera limité aux joueurs appelés pour leurs matchs, à leurs conseillers, aux officiels et aux membres du comité d'organisation.
24. Les matchs seront en auto-arbitrage. Si possible, les finales seront arbitrées par des arbitres officiels.
25. La compétition se déroulera suivant les conditions sanitaires imposées au moment de la compétition.
26. Tout joueur inscrit au tournoi adhère à ce règlement. Le juge-arbitre pourra disqualifier un joueur ne respectant pas un point de celui-ci.



ma **MAISON**
idéale immo®
L'immobilier à votre image !



Plaimpied-Givaudins Badminton - 24B, boulevard Chanzy – 18000 Bourges

Mail : pgbad18@gmail.com - Site Internet : pgbad18.wixsite.com/pgbad18

N'imprimez ce document que si nécessaire – Ne le jetez pas sur la voie publique – Pensez à trier vos déchets